

La Maire de Paris

Arrêté n°75-2024-002
portant nomination des Élus membres de la commission de désignation
des candidats aux logements sociaux

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L441 et R. 441-3 ;

Vu le Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs, adopté en application de la délibération 2023 DLH 141 des 4, 5, 6 et 7 juillet 2023 après avis de la Conférence parisienne du logement en date du 12 mai 2023 ;

Vu les orientations stratégiques délibérées par le Conseil de Paris des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019, adoptées par la Conférence du logement du 12 juillet 2019 ;

Vu la délibération 2024 DLH 46 modifiant le règlement intérieur de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux ;

La Maire de Paris

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres titulaires de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Jacques BAUDRIER et Barbara GOMES en qualité de co-Présidents
- Carine PETIT en qualité de co-Présidente
- Emmanuelle DAUVERGNE
- Jean-Philippe DAVIAUD
- Emile MEUNIER

Article 2 : Sont nommés membres suppléants de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Vincent BALADI
- Véronique BALDINI
- Boris JAMET-FOURNIER
- Fatoumata KONE

- Nathalie MAQUOI
- Douchka MARKOVIC
- Inès de RAGUENEL
- Léa VASA
- Karim ZIADY

Article 3 : La direction du logement et de l'habitat, représentée par le service de la gestion de la demande de logement, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 03 JUIN 2024

La Maire de Paris


Anne HIDALGO